

## **21/02/2018 : L'Europe de la défense prend enfin son envol – Françoise Grossetête (LR, PPE, Fr)**

« Le vote d'aujourd'hui est un grand succès pour l'Europe de la défense qui prend enfin son envol » a déclaré Françoise Grossetête suite à l'adoption par les députés européens en commission industrie, ce mercredi 21 février, de son rapport sur le règlement mettant en place un programme de développement industriel dans le domaine de la défense.

« Si l'on veut protéger nos concitoyens face aux menaces actuelles, il faut développer ensemble des équipements et des matériels plus performants pour être plus compétitifs; il faut aussi inciter les États membres à produire et à acheter européen, c'est une question d'autonomie stratégique » selon la députée européenne.

Le Fonds européen de défense comporte deux volets, « recherche » et « capacités ». Ce programme constitue le deuxième volet de ce Fonds et devrait entrer en vigueur dès le 1er janvier 2019, pour deux ans.

Selon le texte adopté au Parlement, trois entreprises établies dans au moins trois États membres différents sont nécessaires à la constitution d'un projet. 500 millions d'euros au niveau européen viendront soutenir des projets industriels innovants faits en coopération dans le domaine de la défense, auxquels s'ajouteront 2 milliards des États membres.

« L'objectif est de répondre aux besoins de nos forces armées et donc aux priorités capacitaires des États membres. Mais ce programme ne vient pas se substituer aux budgets nationaux, il vient apporter une valeur ajoutée et remédier aux surcoûts de la coopération » a expliqué Françoise Grossetête.

« Le futur du budget de l'Union européenne en matière de défense et de sécurité dépendra de la réussite de ce programme » a-t-elle conclu.

Les négociations avec le Conseil et la Commission vont désormais commencer, un accord final étant prévu d'ici fin mai.